



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)

Présentation des épreuves d'admissibilité et d'admission

Amandine Touitou, IA-IPR d'histoire-géographie
5 octobre 2026

CAFFA
Session 2026-2027

Le CAFFA, pour quoi faire ?

L'objet de cette réunion

Informar les personnels intéressés des objectifs du CAFFA, des modalités des épreuves et des actions de formation qui accompagnent les candidats.



Développer les compétences de formateur

En appui sur le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs (2015).



Construire un réseau de formateurs

Des enseignants et personnels d'éducation formés, accompagnés et en exercice dans l'académie.

Un parcours en deux temps

Année 1 · L'admissibilité

- **Oct.–nov.**
Inscription et choix de l'option de pratique professionnelle
- **Mars**
Dépôt du rapport d'activité
- **Fin avril**
Entretien avec le jury



Année 2 · L'admission

- **Nov.–mars**
Formation et rédaction du mémoire
- **Mars**
Dépôt du mémoire professionnel
- **Fin avril**
Pratique professionnelle et soutenance

Mois indicatifs : les dates exactes figurent dans le calendrier de la session.

S'inscrire : deux démarches distinctes

1 L'inscription à l'examen (DEC)

- Consulter l'onglet CAFFA du site académique : circulaire, calendrier des épreuves, rapport du jury
- Choisir, dès l'inscription, l'option de l'épreuve de pratique professionnelle

→ Onglet CAFFA du site académique

2 L'inscription à la préparation (EAFC)

- Se préinscrire aux modules de préparation du plan académique de formation (PAF)
- Compléter par l'autoformation : lectures, conférences, MOOC

→ Préinscription au PAF (SOFIA-FMO)

 **Attention :** l'inscription au CAFFA et l'inscription à la formation de préparation sont indépendantes et relèvent de votre stricte initiative.

1

L'admissibilité

Un dossier et un entretien avec le jury

Un dossier, puis un entretien de 45 minutes



Le dossier

- Un rapport d'activité de 5 pages maximum, hors annexes
- Il retrace l'itinéraire professionnel du candidat à partir d'une expérience significative dans le champ de l'accompagnement et de la formation
- Les copies des trois derniers rapports d'inspection

Dépôt numérique uniquement : aucun dossier papier n'est accepté.



L'entretien avec le jury

Il s'appuie sur le dossier fourni par le candidat.

15 min

exposé du candidat

30 min

échange avec le jury

L'exposé présente le parcours et l'expérience du candidat ; l'échange permet au jury d'apprécier sa posture de formateur.

Ce que le jury évalue



Le rapport

Son élaboration

- Respect du cadre imposé
- Qualité de la rédaction

Communication et argumentation

- Maîtrise des langages
- Points forts du parcours
- Engagement dans la formation
- Aptitude au travail en équipe



L'exposé

Communication

- Clarté de l'expression
- Qualité de la présentation orale

Argumentation

- Pertinence des exemples
- Un candidat convaincu et convaincant

Analyse

- Capacité à analyser sa pratique



L'entretien

Expertise pédagogique

- Didactique de sa discipline
- Implication dans la discipline et l'interdisciplinarité

De l'enseignant au formateur

- Posture, capacité à dépasser la classe

Le référentiel du formateur

- Concevoir, animer, évaluer une formation
- Veille sur les innovations

Le jury et sa décision



Présidé par le recteur ou son représentant, il réunit :

- un inspecteur du second degré
- un inspecteur du premier degré
- un chef d'établissement
- un formateur académique

Rapport
validé ou non

Exposé
validé ou non

Entretien
validé ou non



 3 épreuves validées → **Admissible**

 2 épreuves validées → **Harmonisation au sein du jury**

 0 ou 1 épreuve validée → **Non admissible**

Cette évaluation ne donne pas lieu à une note : le jury déclare admissibles les candidats dont la prestation est jugée satisfaisante.

2

L'admission

Une épreuve de pratique professionnelle et un mémoire

Deux épreuves d'admission

1 L'épreuve de pratique professionnelle

Au choix, selon l'option retenue lors de l'inscription :

Option A · Analyse d'une séance dans le cadre du tutorat

Option B · Animation d'une action de formation

Deux temps : observation par deux examinateurs qualifiés, puis entretien avec eux.

2 Le mémoire professionnel et sa soutenance

- 20 à 30 pages, hors annexes
- Il montre la capacité à observer, s'informer, analyser sa pratique pour la faire progresser et communiquer par écrit

15 min
présentation

30 min
échange avec le jury

Dépôt numérique uniquement : aucun mémoire papier n'est accepté.

Pratique professionnelle : les attendus du jury

Option A · Analyse de pratique

Entretien avec le stagiaire

- Qualité de l'analyse de la séance
- Dialogue constructif
- Remarques hiérarchisées
- Conseils pertinents et opérationnels
- Pistes de réflexion et prolongements

Entretien avec le jury

- Analyse distanciée de l'entretien
- Justification des choix opérés
- Écoute et controverse professionnelle
- Reconstruction de l'entretien

Option B · Animation d'une formation

Animation de l'action

- Problématique traitée au regard des objectifs
- Ancrage dans le cadre de référence et le contexte
- Capacité à accompagner un collectif
- Qualité de l'animation et des interactions
- Utilité des supports et outils mobilisés

Entretien avec le jury

- Analyse distanciée de l'action
- Justification des choix opérés
- Inscription de l'action dans la durée
- Écoute et échange professionnel

Mémoire et soutenance : les attendus du jury



Le mémoire

- Qualité du questionnement et des hypothèses
- Qualité formelle
- Méthodologie rigoureuse, étayée par des références théoriques
- Intérêt du dispositif expérimenté
- Traitement, analyse et interprétation des données



La soutenance

- Qualité de la communication
- Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)
- Écoute, dialogue et controverse professionnelle
- Mise en perspective dans le métier de formateur



Intelligence artificielle : un usage en appui (reformulation, structuration, recherche documentaire) est possible, jamais en substitution de l'analyse personnelle. Le cadre est précisé dans le rapport du jury.

Quatre compétences, une note sur 20

1 Penser, concevoir, élaborer 0 à 5 pts

2 Mettre en œuvre, animer 0 à 5 pts

3 Accompagner l'individu et le collectif 0 à 5 pts

4 Observer, analyser, évaluer 0 à 5 pts

± 2 points

selon la maîtrise et l'usage pertinent du numérique

Pour obtenir le CAFFA

- au moins 2,5/5 dans chacune des quatre compétences
- et au moins 12/20 au total

À l'admissibilité, le candidat est positionné sur ces mêmes compétences, sans note.

Référentiel des compétences du formateur, BO n° 30 du 23 juillet 2015

3

Calendrier et accompagnement

Les dates de la session et les formations proposées

Calendrier prévisionnel de la session 2026-2027

Étape	Date et lieu
Inscription	
Période d'inscription	Du mardi 6 octobre au vendredi 13 novembre 2026, 12 h
Réunion d'information	Lundi 5 octobre 2026, 18 h · Rectorat (Maripa) ou visio
Admissibilité	
Dépôt du dossier (rapport d'activité + 3 derniers rapports d'inspection)	23 mars 2027
Épreuves d'admissibilité	Du lundi 26 au vendredi 30 avril 2027 · Rectorat, Troubiran
Résultats d'admissibilité	Vendredi 30 avril 2027
Admission	
Choix de l'option de pratique pro. (admissibles des années antérieures)	Vendredi 13 novembre 2026
Dépôt des mémoires à la DEC	Vendredi 19 mars 2027
Épreuves d'admission	Du lundi 26 au vendredi 30 avril 2027 · Rectorat, Troubiran
Jury d'admission	Vendredi 30 avril 2027

Susceptible de modifications · épreuves et jurys en salles Wapa et Moutouchi

Se former · année 1 : vers l'admissibilité

Avant l'admissibilité

PAF 2026-2027 · ouvert à tous les candidats inscrits à la formation

Les compétences du formateur
3 h · novembre



Mettre en valeur son expérience professionnelle
3 h · fin janvier



Relecture du rapport d'activité
Avant le dépôt du dossier

Après l'admissibilité

Juin · réservé aux candidats admissibles

La posture du formateur
3 h - Juin



L'analyse de pratique
3 h - Juin



La question de recherche
3 h - Juin

Se former · année 2 : vers l'admission

Modules de novembre à mars

Assurés par l'inspection pédagogique, les formateurs académiques, l'INSPÉ et l'université

Animer une action de formation

9 h

Ingénierie de formation, FOAD, techniques d'animation



L'analyse de pratique

9 h

Captures vidéo, analyse croisée



Le mémoire professionnel

9 h

Méthodologie de la recherche en sciences sociales



Préparation à la soutenance

6 h

Après le dépôt du mémoire



Et l'autoformation

Lectures, curation, conférences, formations en présentiel ou à distance (MOOC).

Les lectures incontournables



La circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015
et ses deux annexes, dont le référentiel du formateur



Le rapport du jury
attendus détaillés, conseils et bibliographie



Le guide de rédaction du mémoire professionnel
méthodologie et normes de présentation



Le présent diaporama
pour garder les repères de la session



Tous ces documents sont en ligne : [onglet CAFFA du site académique](#)

Pour aller plus loin

● Concevoir des formations

Centre Alain-Savary (IFÉ), Concevoir des formations : un livret ressource

Cnesco (2021). Formation continue et développement professionnel

Ardoin, T. (2013). *Ingénierie de formation*. Dunod.

● Contexte et méthodologie

De Ketele, J.-M. (dir.) (2007). *Guide du formateur*. De Boeck.

Van Campenhoudt, L., Marquet, J., Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.

Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation*. ESF.

● Observer, analyser, évaluer

Néopass@ction (IFÉ) : neo.ens-lyon.fr

Altet, M. (dir.) (2013). *Former des enseignants réflexifs*. De Boeck.

Bucheton, D., Mercier-Brunel, Y. (2023). *Formateur d'enseignants, un métier impossible ?* ESF.

● Numérique et IA

Cnesco (2020). Numérique et apprentissages scolaires

MEN (2025). L'IA en éducation : cadre d'usage

IGÉSR (2025). L'IA dans les établissements scolaires